

Image not found or type unknown



Renseignement au sujet d'usufruit

Par **Annick COMBOUL**, le **31/05/2018** à **14:07**

bonjour

Mon mari vient de décéder et je suis usufruit de la maison et nous avons fait donation à ma fille unique .

J'ai besoin d'un certificat d'herediter et quand j'ai demandé au telephone chez mon notaire il me dit qu'il faut faire un acte notarial quel est le tarif ? et je suis étonné car lorsqu'on avait fait les papiers il nous avait dit qu'il n'y avait rien à faire et rien à payer

Merci de votre réponse

salutation

mme comboul annick